



Avis n° 2025/11
relatif à l'attribution du grade de licence au BACHELOR en Sciences et
Ingénierie
de l'Ecole supérieure d'informatique, électronique, automatique

Ecole

Nom : **Ecole supérieure d'informatique, électronique, automatique**
Sigle : ESIEA
Type : Privé
Académie : Paris
Sites de l'école : Paris, Laval, Ivry-sur-Seine

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2022/11

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
Spécialité(s) : Cybersécurité
Voie(s) : FISEA, formation initiale sous statut d'étudiant
Site(s) : Ivry-sur-Seine

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Ecole supérieure d'informatique, électronique, automatique ;
- Vu le rapport établi par Timothée TOURY (membre de la CTI, rapporteur principal), Noël BOUFFARD (corapporteur), Nabil LITAYEM (expert international), Thomas ROBERT (expert élève-ingénieur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 18 novembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :
Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'admission par l'État	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Cybersécurité, sur le site de Ivry-sur-Seine	FISEA	2026	2028-2029
Première accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Cybersécurité, sur le site de Ivry-sur-Seine	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2028-2029

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

- Développer les mobilités entrante et sortante, renforcer la visibilité internationale de la formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à ce bachelor et le réunir plus fréquemment que les autres conseils de perfectionnement.
- Développer la formation à la RSE et au numérique responsable.
- Accompagner et mieux structurer la reconnaissance des initiatives étudiantes.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 18 novembre 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 09 décembre 2025

La présidente,
Claire PEYRATOUT